



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal,

- OBSERVE une minute de silence en hommage à Monsieur Hubert JAPPELLE, fondateur et directeur du Théâtre de l'Usine, décédé le 18 novembre 2020.

- OBSERVE une minute de silence en hommage à Monsieur Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, aux victimes de l'attentat de Nice du 29 octobre 2020 et de l'attentat de Vienne du 2 novembre 2020.

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2020 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la décision modificative n°1, liée au budget principal de 2020 – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE, avant le vote du budget primitif pour l'année 2021, le mandatement anticipé des dépenses :

- en fonctionnement, à hauteur de 100% des crédits inscrits au budget précédent,

- en investissement, à hauteur d'un quart des crédits inscrits au budget précédent, hors capital de la dette,

- en fonctionnement, et en investissement à hauteur de 100% des crédits reportés de l'exercice précédent.

AUTORISE le recouvrement de toutes les recettes – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'admission en non-valeur des 199 créances irrécouvrables pour un montant total de 11 069,20 euros – **A L'UNANIMITE**

- FIXE les tarifs des services publics communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 – **A LA MAJORITE**

- APPROUVE la mise en place de prestations d'action sociale au bénéfice des agents de la ville – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE la création des emplois suivants au 1^{er} décembre 2020 :

- 4 animateurs – Catégorie C – Filière Animation – à temps complet – **A L'UNANIMITE**

- DESIGNER Monsieur Patrick BENSMAIL, titulaire, et madame Jocelyne LIMOZIN, suppléante, pour représenter le Conseil municipal au sein de la Commission de suivi de site (5CSS) de la société Matériaux Routiers Franciliens – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la reprise en gestion technique et financière des équipements de signalisation lumineuse tricolore par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise –

A LA MAJORITE

- PREND ACTE du rapport du mandataire de la commune d'Eragny-sur-Oise à l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'exercice 2019.

- APPROUVE la transformation de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Cergy-Pontoise Aménagement en Société Publique Locale (SPL),

APPROUVE les nouveaux statuts de Cergy-Pontoise Aménagement,

AUTORISE le représentant de la commune à l'Assemblée générale de Cergy-Pontoise Aménagement, à savoir Monsieur Frédéric TOURNERET, à voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 25 janvier 2021 en faveur des résolutions concrétisant les modifications statutaires et de le doter de tous pouvoirs à cet effet,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment de signer l'ensemble des documents afférents – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour l'implantation de ruches au profit de la commune d'Eragny-sur-Oise – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Laurette Fugain – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'engagement avec l'association française contre les myopathies dans le cadre du Téléthon 2021 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil départemental du Val d'Oise pour la mise à disposition à titre gratuit du nouveau gymnase aux élèves du collège Pablo Picasso – **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail alimentaire toute la journée pour 4 à 5 dimanches en 2021 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention avec la crèche Baby-Loup de Conflans Sainte Honorine permettant la réservation de 8 000 heures pour un coût maximal de 32 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention avec la crèche « la cabane des P'tits Pandas » permettant la réservation de 5 berceaux pour un coût de 32 500 € pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'adhésion de la ville au syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique en qualité de membre associé – **A L'UNANIMITE**

- REpond à la question d'actualité posée par le groupe minoritaire « Eragny printemps 2020 » relative aux différents projets d'aménagement prévus sur des terrains appartenant à l'Etat.

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h52.

EtaiEnt présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Monique MERIZIO, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Christine CAVRO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TournEret, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT

- Madame Jennifer THEUREAUX a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Madame Chantal BAGGIO a été désignée comme secrétaire de séance.